

Nos journaux d'Europe nous apprennent qu'il s'est formé dans le pays de Galles des troupes de bandits qui y causent beaucoup de ravages et de terreur. On les nomme présentement Rebeccaites. Ce nom leur vient, dit-on, d'un incident assez curieux que nous allons rapporter sans en garantir la véracité. Des personnes mises au guet, tout exprès pour surprendre pendant la nuit les malfaiteurs, apercevant une femme qui s'efforçait de briser et d'enlever la barrière que l'on gardait, la prirent pour la gardienne elle-même nommée Rebecca. On se met donc à crier : c'est Rebecca, c'est Rebecca ; et depuis ce tems ce nom est resté au chef de ces brigands. Ce sont des hommes travestis en femmes qui, sous le beau prétexte de justice et d'égalité, détruisent et enlèvent toutes les barrières de péage, dépouillent et pillent les riches propriétaires avec une célérité et une audace incroyables, et cherchent à s'accréditer en partageant les fruits de leur rapine avec les pauvres. Les autorités, aux dernières nouvelles, n'avaient pu encore réussir à les réprimer. Quelques-uns seulement avaient été arrêtés. Cependant le gouvernement paraissait décidé à vouloir mettre un terme à leur brigandage.

Nous nous trouvons forcé de faire quelques remarques sur une petite communication d'un correspondant d'Ancone au journal allemand de Francfort, au sujet des Juifs et du grand inquisiteur d'Italie. Nous ne nous attendions pas à voir cette pièce reproduite sur les journaux français du pays. Nous aimons à croire que c'est par inadvertance qu'on l'a fait, et qu'on sera plus sur ses gardes à l'avenir. La tournure de ce petit écrit suffisait pourtant, il nous semble, pour dévoiler la mauvaise intention de son auteur et en faire suspecter la véracité. Car, enfin de quoi se plaint-il ? Il nous apprend, lui-même, que le Pape a empêché le grand inquisiteur de mettre à exécution contre les Juifs des lois, rigoureuses peut-être, mais exigées par les circonstances. On pourrait croire qu'il va lui en savoir bon gré. Point du tout. Si le Saint-Siège use de douceur et d'indulgence il ne veut lui en tenir aucun compte. C'est, dit-il, parce que *les banquiers lui ont déclaré être décidés à ne pas soutenir ses emprunts, s'il laisse exécuter ses lois atroces* contre ceux de leur nation. Dans cette supposition, on pourrait conclure tout au plus, que le gouvernement pontifical est faible et peu redoutable. Mais c'est à la religion qu'il en veut, et il faut bien qu'il finisse par un sarcasme impie, fût-il même contre la raison et le bon sens. Ainsi l'autorité de celui que Napoléon avec tous ses soldats n'a pu révoquer, se trouve arrêtée par un mot de Rothschild. Heureusement l'expérience du dix-huitième siècle est là pour nous rassurer. Il se passera encore bien des années avant que la calomnie du correspondant d'Ancone se réalise. Pour se convaincre d'avantage que les clefs de St. Pierre ne sont point en échec, on peut lire dans nos colonnes d'aujourd'hui, l'excommunication que N. S. P. P. Grégoire XVI vient de lancer contre le soi-disant évêque de Harlem, Henri-Jean Van Buul.

Au reste cette pièce du correspondant d'Ancone peut avoir encore la même authenticité que tous ces bruits de troubles et de révolte qu'on s'est plu à répandre sur le compte des Italiens, sans fondement, comme on peut également s'en convaincre par la lettre suivante que nous tirons d'un journal de Marseille.

« Un de nos amis, qui parcourt en ce moment le nord de l'Italie, nous écrit pour nous mettre à même de rectifier ce qui a été avancé par tant de journaux sur la situation de la Romagne. Ces mouvements, d'après le dire de ce témoin oculaire et digne de foi, n'ont pas eu l'importance que, d'après les assertions de correspondances italiennes, nous leur avons donnée, avec presque tous les journaux de Paris. Tout est terminé à l'heure présente. Notre ami vient de parcourir tout le pays qu'on a présenté en état d'insurrection : Bologne, Imola, Forlì, Ravenne, Lugo Ferrare. Tout est à peu près tranquille. Si la lettre que nous avons sous les yeux emploie cette expression *à peu près*, c'est que les esprits sont tenus un peu en éveil par les nouvelles qui viennent de Paris. Tout s'est borné à une petite levée de boucliers assez inoffensive et très peu menaçante de quelques têtes exaltées et de quelques contrebandiers de profession. Si le cardinal-légat-Spinola a pris, dans le principe, quelques mesures, c'est qu'il ignorait lui-même l'étendue du mouvement. Mais qu'on ne croie pas que des canonniers aient été placés devant le palais de la légation, et que des cris séditieux aient été proférés à Bologne. La ville jouit de sa tranquillité ordinaire. A Ravenne, il est vrai il y a encore un peu d'émotion ; mais cette émotion n'avait rien de séditieux, elle était causée par le désir d'avoir quelques nouvelles. Notre correspondant a parcouru tout seul, dans une petite voiture, la route de Ravenne à Bologne, par Lugo et Medicina, que les journaux de Paris représentaient comme occupée par les insurgés, et il n'a rien vu qui annonçât la moindre agitation. Il n'est pas vrai que la garnison antrichienne de Ferrare ait reçu du renfort ; elle ne fait, comme par le passé, que le service de la citadelle. »

Nous pensons donc qu'on doit se tenir en garde contre toutes ces communications écrites évidemment dans un esprit hostile à l'Eglise et à la Religion.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

—L'évêque de Marseille a adressé, le 21 septembre, la circulaire suivante à son clergé :

« Monsieur le curé,

« Dieu proportionne ses grâces envers les peuples, selon les tems qu'il a destinés dans son infinie sagesse, pour l'accomplissement de ses desseins sur les élus. Or, sans vouloir pénétrer ces desseins cachés dans les conseils de la divine providence, ne pourrait-on pas reconnaître que nous sommes arrivés à une époque où des effets admirables, vraiment marqués au coin des prodiges, viennent plus fréquemment que dans d'autres tems surprendre nos yeux, exciter notre foi et réclamer de notre part d'éclatans hommages ?

« Quant à nous, M. le curé, nous croirions refuser à la vérité les hommages qui lui sont dus, si la crainte de l'esprit du siècle nous empêchait de donner connaissance aux fidèles de notre diocèse d'un fait qui doit intéresser au plus haut point leur piété envers la très sainte Vierge. Sans doute, la puissante protection de Marie se manifeste souvent à nous par des grâces signalées qu'attestent diversement la reconnaissance et la dévotion des âmes fidèles. Mais, quels que soient, même dans le lieu saint, les signes particuliers qui conservent et consacrent, en quelque sorte, le souvenir des grâces reçues, il n'est pas toujours possible de reconnaître les vrais caractères d'une dérogation à l'ordre de la nature dans les faits qui sont rappelés. Toutefois nous devons distinguer de ceux-ci la guérison instantanée dont, après une enquête que nous avons faite nous-même pour en constater l'authenticité, indépendamment de la connaissance personnelle que nous en avions déjà, nous voulons offrir le récit à l'édification de nos ouailles.

« La sœur Marie-Julie Dugas, religieuse du premier monastère de la Visitation dit des Grandes-Maries, à Marseille, était retenue, depuis cinq ans, à l'infirmerie de la communauté, par suite d'une complication de maux toujours croissans. Les médecins signalèrent d'abord, dans son état, des caractères de phthisie : vinrent se joindre ensuite des fièvres intermittentes, et depuis trois ans, une violente irritation d'entrailles qui ne permit plus à la malade de quitter un seul jour le lit. Son état devenait sans cesse plus grave et déconcertait toutes les ressources de l'art. Elle éprouvait un dégoût insurmontable pour toute espèce de nourriture ; sa faiblesse était si grande qu'elle ne pouvait se tenir sur son séant dans son lit, ni supporter dans sa chambre la conversation de deux personnes qui parlaient entre elles. Elle avait de longs et fréquents évanouissements, pendant lesquels, au dire des médecins, elle pouvait expirer. Des sueurs abondantes, des ulcères dans la bouche, d'horribles douleurs aux dents atteintes de carie, par un effet de la malignité de la maladie, la fatiguaient sans cesse. La fièvre lente qui la consumait l'avait réduite à un amaigrissement affreux ; enfin il s'était manifesté depuis un an une sorte d'hydropisie qui, jointe à la consommation qui la minait, ne laissait que l'espoir de quelques mois de vie. Tel était l'état que l'on remarquait dans la sœur Marie-Julie, et dont nous avons été nous-même bien des fois le témoin. Les médecins l'avait déclarée incurable. On donna le saint viatique à la malade, le danger devenant éminent.

« Cependant, voilà que le 17 juin de cette présente année la communauté apprend que la procession de Notre-Dame-de-la-Garde doit passer sous les murs du monastère. A cette nouvelle, la supérieure se sent pressée intérieurement de demander, par l'intercession de la sainte Vierge, la guérison de la sœur Marie-Julie, à qui elle s'empresse de communiquer sa pensée. La communauté entière s'y associe, sur l'invitation de la supérieure qui offre en outre à la sainte Vierge, au nom de ses sœurs, la promesse de faire tous les jours, pendant un an, une communion pour la conversion des pêcheurs. Plusieurs de ces pieuses filles passent en prières une partie de la nuit devant le saint Sacrement. Il est enjoint en vertu de la sainte obéissance à la sœur Marie-Julie de s'unir dans son cœur à leurs supplications. Le 18 juin, on transporte la malade de sa cellule dans une autre pièce, d'où elle puisse apercevoir, sans quitter son lit dressé près de la fenêtre, l'image de la sainte Vierge, au moment du passage de la procession. Ce moment arrive ; à la vue de la statue vénérée, elle ressent un vif saisissement, ses larmes coulent. Elle remplit le vœu de l'obéissance qui exige qu'elle demande sa guérison ; elle fait cette demande, et à l'instant, la grâce est obtenue..... La sœur Marie-Julie a aussitôt recouvré ses anciennes forces. Pendant trois ans, elle n'avait pu sortir de son lit où la violence de la maladie la retenait immobile et maintenant, tout à coup, elle descend de celui où elle était placée ; elle ne fait, pour cela, que s'appuyer sur la main de la supérieure, qui la lui tend comme pour lui prescrire d'en sortir. Elle marche, elle parcourt, sans secours, une partie considérable de la maison pour se rendre à une tribune de la chapelle, où elle va rendre à Dieu ses actions de grâces. Le lendemain matin, elle se lève comme si elle n'avait pas été malade. Elle a un entretien avec ses médecins aussi surpris que touchés de ce qu'ils voient, et qui reconnaissent hautement le miracle opéré en quelque sorte sous leurs yeux. Elle reçoit au parloir plusieurs personnes qui viennent reconnaître le prodigieux changement opéré en elle. C'est sans fatigue qu'elle prend part à de pieuses conversations, elle qui auparavant pouvait à grand-peine prononcer